
Le nouvel essor des relations entre la Chine et Madagascar

Mathieu Pellerin

Mars 2011



Programme
Afrique subsaharienne

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales.

Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901).

Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

*Les opinions exprimées dans ce texte
n'engagent que la responsabilité de l'auteur.*



ISBN : 978-2-86592-849-1
© Ifri – 2011 – Tous droits réservés

Ifri
27, rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15 – FRANCE
Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00
Fax : +33 (0)1 40 61 60 60
Email : ifri@ifri.org

Ifri-Bruxelles
Rue Marie-Thérèse, 21
1000 – Bruxelles – BELGIQUE
Tél. : +32 (0)2 238 51 10
Fax : +32 (0)2 238 51 15
Email : info.bruxelles@ifri.org

Site Internet : ifri.org

Sommaire

Introduction	4
Aux racines des relations sino-malgaches	6
« Anciens » et « nouveaux » Chinois : une coexistence pacifique	6
De la coexistence à la coopération	7
Les « nouveaux Chinois » : une classification globalisante et imparfaite	9
La renaissance de la « sinéité » des anciens Chinois ?	9
L'intensification progressive des relations bilatérales	11
De Formose à la reconnaissance de la République Populaire de Chine	11
La Chine à Madagascar : menace ou opportunité commerciale ?	13
Les relations sino-malgaches durant le régime de transition	15
La cohérence de la diplomatie chinoise mise à l'épreuve : non à l'ingérence politique, oui à la continuité technique	15
Le pari chinois de la HAT : une alternative durable et crédible aux bailleurs traditionnels ?	17
Conclusion : Déconstruire le mythe de l'acteur chinois monolithique	20

Introduction

« *La Chine est la solution à tous nos problèmes* ». Cette phrase, prononcée par un haut responsable du régime de transition à Madagascar¹, illustre à merveille l'esprit qui habite la plupart des dirigeants malgaches. Au lendemain de la chute du régime de Marc Ravalomanana, Madagascar s'est retrouvée mise à l'index de la communauté internationale, gelant *de facto* les aides publiques qui alimentaient près de 70 % du budget d'investissement de l'État malgache. Dès lors, Andry Rajoelina, président de la HAT (Haute Autorité de Transition), crée en 2009 une commission chargée de réfléchir à des « financements parallèles », et l'idée de se tourner vers des bailleurs moins regardants en termes de gouvernance s'impose très rapidement. Le régime songe alors à renouer avec la compagnie minière chinoise Wisco², qui avait répondu à un appel d'offres international lancé par le président Ravalomanana et qui avait même été choisie par ce dernier, avant qu'un problème d'ordre financier ne vienne bloquer les négociations. Wisco se voit alors attribuer le permis d'exploration du gisement de fer de Soalala par le régime de transition et annonce un volume d'investissements de huit milliards de dollars. Conformément au cahier des charges, la compagnie verse un « droit de mise à disposition » de 100 millions de dollars, officiellement destiné à renflouer les caisses de l'État malgache.

Le pari de trouver des financements alternatifs semble alors réussi et depuis, les délégations étrangères se sont succédées à Antananarivo, qu'elles soient koweïtiennes, saoudiennes, turques, pakistanaïses, thaïlandaises, hongroises ou encore russes. Mais c'est essentiellement l'empire du Milieu qui retient toutes les attentions et alimente tous les fantasmes des dignitaires du régime de transition.

Mathieu Pellerin est chercheur associé au programme Afrique subsaharienne depuis juin 2010. Il est chargé de mission au Club des Directeurs de Sécurité des Entreprises et travaille comme consultant en risque pays, sûreté et intelligence économique.

¹ Pour un historique de la crise politique qui secoue Madagascar depuis un an et demi, voir le rapport d'*International Crisis Group, Madagascar : la crise à un tournant critique ?*, 18 novembre 2010. Sur les causes et origines de la crise, voir Mathieu Pellerin : « Madagascar : un conflit d'entrepreneurs ? », *Politique Africaine*, n° 113, mars 2009, p. 152-165.

² Wuhan Iron and Steel (Wisco) est un important producteur d'acier chinois. Elle est le principal actionnaire du consortium implanté à Madagascar, Hong Kong Wisco Guangxin Kam Wah Resources Ltd, dans lequel figure aussi le Guangdong Foreign Trade Group Co., Ltd (le « *Guangxin Group* »)

L'acuité de la question chinoise à Madagascar nous offre l'occasion de dresser un état des lieux, inexistant à ce jour, des relations sino-malgaches. Après un rappel de la profondeur historique des relations qui lient Madagascar à la Chine, nous nous focaliserons sur le développement de ces relations au lendemain de la reconnaissance malgache de la République Populaire de Chine (RPC), notamment d'un point de vue économique, avant d'analyser la nature des relations qui lient la Chine à Madagascar depuis le début du régime de transition, le 17 mars 2009.

Aux racines des relations sino-malgaches

« Anciens » et « nouveaux » Chinois : une coexistence pacifique

Madagascar fait partie de ces pays du sud-ouest de l'océan Indien dans lesquels se sont succédé plusieurs générations de Chinois, à l'instar de l'ancienne île Bourbon, de l'île Maurice, du Kenya ou bien de l'Afrique du Sud. Tant et si bien que cohabitent aujourd'hui les descendants de communautés chinoises arrivées sur la côte est du pays à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle³, qualifiés localement « d'anciens Chinois »⁴, et les « nouveaux Chinois », regroupant par défaut les Chinois arrivés sur la Grande Île au lendemain de l'indépendance⁵. Les « anciens Chinois » sont des descendants de *coolies*, acheminés par la France afin de réaliser des travaux dans le pays. Trois vagues migratoires chinoises à Madagascar ont donc été enregistrées entre 1896 et 1901, pour la construction de la route, puis du chemin de fer, reliant Antananarivo à Toamasina et du canal des Pangalanes⁶. En dehors de ces migrations de main-d'œuvre, la plupart des premiers immigrés arrivaient à Madagascar en transitant par Maurice et surtout la Réunion. Toutefois, à partir des années 1930, la majorité des Chinois arrivant à Madagascar venaient directement de Chine, essentiellement de Canton, par regroupement familial, pour alimenter en main-d'œuvre les réseaux de collecte d'épices, ou encore pour des raisons de politique intérieure chinoise. Ainsi, un très fort afflux

³ Des fouilles archéologiques réalisées actuellement à Vohemar accréditeraient une présence chinoise dès le XIII^e siècle.

⁴ Voir à ce sujet Lucile Rabearimanana, « Les commerçants chinois à l'est de Madagascar et leur intégration à la société autochtone au XX^e siècle », in, Catherine Coquery-Vidrovitch : *Être étranger et migrant en Afrique au XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2003.

⁵ Voir les travaux de Catherine Fournet-Guérin, « La nouvelle immigration chinoise à Tananarive », *Perspectives chinoises*, n°95, 2006, ou « Les Chinois de Tananarive (Madagascar) : une minorité citadine inscrite dans des réseaux multiples à toutes les échelles », *Annales de géographie*, 2009/5. (n° 669).

⁶ Cet événement peu connu et très peu documenté est rapporté par Chantal Serrière ; *Pangalanes, retour à Madagascar*, Arbre Vert, 2002.

de Chinois fut enregistré entre 1937 et 1939, à la suite de l'invasion des troupes japonaises en Chine, au point que Madagascar comptait en 1946, 5 573 Chinois (contre 2780 en 1936)⁷. Par la suite les autorités coloniales ont freiné la progression migratoire des étrangers, mais les Chinois acquièrent des positions économiques avantageuses au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Dès lors, les établissements chinois d'import-export concurrencent les comptoirs coloniaux et contrôlent certaines filières d'exportation, notamment avec l'appui de la Banque franco-chinoise à Antananarivo. Encore aujourd'hui spécialisée dans l'import-export mais relativement discrète, cette ancienne communauté chinoise est vieillissante et décline numériquement, notamment en raison des crises politiques qui, de 1972 jusqu'à 2009⁸, ont entraîné le départ de certains d'entre eux au Canada, à Hong-Kong, en Chine continentale ou en France. Les « nouveaux Chinois », quant à eux, viennent majoritairement de la province du Fujian et du nord de la Chine et pratiquent le mandarin, ce qui ne manque pas de fixer les différences avec les « anciens Chinois », lesquels pratiquent un cantonais « teinté de l'accent patois qu'on ne retrouve dans plus aucun village chinois » selon un « ancien chinois ». Les différences ne s'arrêtent pas là, et s'étendent à la culture culinaire, entrepreneuriale, et même religieuse. La grande majorité des « anciens Chinois », de tradition bouddhiste, est aujourd'hui catholique tandis que la nouvelle génération reste attachée au bouddhisme. Les deux communautés fêtent le Nouvel An à des dates distinctes et sont représentées au sein d'associations différentes. En effet, après avoir vainement tenté de récupérer le contrôle de la Congrégation chinoise⁹ de la capitale en soutenant un candidat dissident, les « nouveaux Chinois » ont créé l'ASECMA, qui regroupe près de 90 entreprises chinoises.

De la coexistence à la coopération

Cette dichotomie entre anciens et nouveaux Chinois est bel et bien réelle mais elle cache malgré tout des rapports interpersonnels, essentiellement fondés sur des relations d'affaires, qui nuancent l'idée d'une coexistence froide entre eux. Ainsi, le restaurant « Le TRAM » sis au rez-de-chaussée du bâtiment Casino 2000, appartenant à un nouveau Chinois, est géré par le directeur général

⁷ Mihariniaina Andrianaivoson, *La communauté chinoise et la ville de Tamatave*, Université d'Antananarivo, août 2009, 121 p.

⁸ Depuis l'indépendance, Madagascar a connu six crises, en 1972 (renversement du Président Philibert Tsiranana), en 1975 (coup d'État du capitaine de frégate Didier Ratsiraka), en 1991 (renversement du Président Didier Ratsiraka), en 1996 (destitution du Président Albert Zafy), en 2002 (crise postélectorale opposant Didier Ratsiraka à Marc Ravalomanana) et en 2009 (coup d'État entraînant le départ du Président Marc Ravalomanana).

⁹ Les diasporas chinoises au 19^{ème} siècle se réunissaient au sein de congrégations en fonction de leur région d'appartenance en Chine.

de TRAM, Marcel Chan, un descendant des Chinois de la première génération. Ce même Marchel Chan, qui entretient encore des relations ténues avec sa région d'origine en Chine, avait créé en 2001 le *Malagasy Chinese Business Chamber* (MCBC), avec Ntsoa Randriamifidimanana, le PDG du Groupe PACOM, Fidy Raharimanana, président de Harson Development, Ramaroson Au Taive Paul, un sino-malgache basé à Hong Kong et à Shunde (Province de Guangdong), ainsi que Jacky Radavidra, ex-président du Groupement des Entreprises Franches de Madagascar (GEFP) et accessoirement beau-père de la fille de Marc Ravalomanana. À travers le MCBC, il a organisé la visite de plusieurs délégations d'entreprises locales (malgaches ou étrangères) en Chine, parmi lesquelles les entreprises Gamo (peinture), MCI (Chimie), SMEF (Matériels de froid), Pacom (Quincaillerie générale), Gerb'or (Boulangerie) ou encore Synergie Communication. Dans le même esprit, le milliardaire hong-kongais Hui Chi Ming¹⁰ confie la gestion de ses affaires malgaches à un « ancien Chinois » de Madagascar, William Chan Kong, qui se trouve être le neveu du vice-président de la Congrégation chinoise et de l'association *Amitié Madagascar Chine*, Georges Chan Kong. Dernière illustration, l'immeuble Trading Centre, situé sur l'avenue de l'Indépendance avant d'être incendié au début de l'année 2009, est le fruit de la coopération entre un « nouveau chinois », Chan Rakotofiringa, et « un ancien chinois », Jacquelin Chan Kong. À juste titre, il est d'usage de rappeler que les « anciens Chinois » sont des « citoyens de seconde zone », étant donné que la Chine ne permet pas d'avoir la double nationalité. Nombre « d'anciens Chinois » doivent donc se rendre en Chine munis d'un passeport malgache. Cela n'empêche pourtant pas le président de la Congrégation chinoise, M. Fong, un « ancien Chinois », d'avoir su jouer de l'étroitesse de ses relations avec l'ambassade de Chine pour prospérer dans le monde des affaires, à la tête de l'entreprise familiale Samkowa. Le sens des affaires semble donc occulter certaines barrières culturelles parfois présentées à tort comme insurmontables. Le trafic de bois de rose actuellement en est le meilleur exemple : des Chinois établis en Chine continentale viennent à Madagascar et, pour une partie d'entre eux, s'appuient sur « d'anciens Chinois » basés à l'est du pays et directement impliqués dans la collecte de bois de rose. Ainsi que le précise un « ancien Chinois », « *c'est davantage un problème de temporalité : les nouveaux Chinois ne viennent ici que pour gagner de l'argent à court terme et repartir en Chine. Nous, notre pays de naissance et de mort, c'est Madagascar, on ne voit pas les choses de la même manière* ».

¹⁰ Ancien Président de Sunpec, il est aujourd'hui président fondateur de la banque BICM (Banque Industrielle et Commerciale de Madagascar) et de plusieurs entreprises minières et pétrolières dont *Madagascar Petroleum International* et *Madagascar Mining Group*.

Les « nouveaux Chinois » : une classification globalisante et imparfaite

Toute catégorisation réduit le champ des nuances. La dénomination de « nouveau Chinois » est imparfaite et doit être affinée. Il est d'usage d'associer à cette communauté un ensemble de stéréotypes peu flatteurs pour les intéressés. Or, cette qualification cache en réalité une multitude de profils, auxquels s'associent des trajectoires, des comportements sociaux et des activités économiques forts différents. Rien ou presque ne rassemble les « nouveaux Chinois » installés de leur plein gré jusqu'au début des années 1990, comme Ren Yujie (Directeur des magasins Bao Lai), Li Yao Min (PDG de la cimenterie Maloci et auparavant architecte), ou bien encore Shang Li (ancien secrétaire de l'ambassade de Chine et aujourd'hui exportateur de girofle et de raphia en province) et ceux qui ont été envoyés à Madagascar par des encouragements financiers (« *Go out policy* »¹¹) ou par des sociétés d'État. Les premiers démontrent une volonté d'intégration, qui se traduit par une maîtrise du malgache, des rapports cordiaux avec la population locale et un taux d'embauche locale élevé, tandis que les seconds sont encore peu intégrés socialement, avant tout parce qu'ils ne considèrent pas leur présence à Madagascar comme s'inscrivant dans la durée, à l'inverse des premiers. Sans même le savoir, ceux-ci forment en somme les mêmes critiques que les « anciens Chinois » à l'égard des nouveaux arrivants qui « *ternissent l'image générale de la communauté chinoise* » pour reprendre les termes d'un « ancien chinois ». Deux faits divers récents alimentent ce sentiment : l'expulsion d'un Chinois qui travaillait à Namakia après qu'il a renversé d'énergie la marmite contenant le repas des ouvriers, affront moral qui engendra une grève des ouvriers malgaches, et la découverte fin 2010 par des agents de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CnaPS) d'un dirigeant chinois du bâtiment Manangana (Behoririka) en train de battre une employée.

La renaissance de la « sinéité » des anciens Chinois ?

Depuis 2009, un Institut Confucius est ouvert au sein de l'université d'Antananarivo, comme c'est le cas dans seize autres pays d'Afrique. Ce pilier stratégique du *soft power* chinois a pour objectif la propagation de la culture chinoise à travers le monde et, de manière plus prosaïque, offre une base d'interprètes auprès des nouveaux

¹¹ Depuis 1999, le gouvernement chinois, avec le *Council for the Promotion of International Trade* (CCPIT), a lancé des programmes de soutien aux entreprises chinoises pour les encourager à investir à l'étranger.

investisseurs souhaitant s'implanter à Madagascar. Ainsi, pas moins d'une dizaine d'entreprises chinoises, parmi lesquelles la compagnie minière Wisco, sont venues à l'institut en quête d'interprètes. Mais la singularité de l'Institut à Madagascar est qu'il fait renaître la « sinité » des *anciens Chinois* et des métis sino-malgaches, pour la plupart établis sur la côte est. Mme Monique, vice-présidente de l'Institut Confucius, le confirme : « *nous avons une majorité de métis sino-malgaches qui suivent nos cours. De nombreux étudiants viennent de Antalaha, Sambava, et de Toamasina* », villes qui ont constitué le foyer d'arrivée et d'implantation des Chinois de la première génération. La direction ambitionne d'ailleurs l'ouverture prochaine d'un institut à Toamasina. Cette tendance, appelée à se renforcer au fil des années, se conjugue avec un tropisme chinois naissant au sein de la jeunesse malgache, comme nous le confirmait au cours d'un entretien Jean Eric Rakotoarisoa, vice-président de l'université d'Antananarivo.

L'intensification progressive des relations bilatérales

De Formose à la reconnaissance de la République Populaire de Chine

Les relations sinomalgaches ont longtemps été parasitées par la proximité entretenue par Madagascar avec Taïwan. Si Madagascar n'a reconnu la souveraineté chinoise sur Taïwan qu'en 1972, lors d'une visite en Chine du ministre des Affaires étrangères, Didier Ratsiraka, les relations diplomatiques entre la Chine et Madagascar remontent pourtant à 1958, avec l'établissement d'un Consulat Général, puis d'une ambassade en 1960. Dans une politique concurrentielle avec l'URSS, la Chine, sous la présidence de Didier Ratsiraka (1975 – 1991), a consenti à la reconstruction de la RN2 entre Antananarivo et Toamasina, à la construction d'hôpitaux et à l'édification du stade Mahamasina, dans la capitale, confiée à la Société Sino-malgache des Travaux Publics (SMATP), encore aujourd'hui présente à Madagascar.

Depuis 1972, Madagascar ne reconnaît que la Chine continentale, bien que la position malgache à l'égard de Taïwan ait été teintée d'ambiguïté jusqu'en 1998. Au cours des années 1990 en effet, un accord permettait à Taipei d'être représentée à travers une « délégation spéciale de la République de Chine », permettant à Madagascar de bénéficier de l'aide taïwanaise. Certains acteurs de l'époque rapportent que le président Albert Zafy a mis dans la balance cette aide afin de recevoir un appui financier conséquent de la part de la Chine, tout comme ce fut le cas de Didier Ratsiraka lors de son retour en 1997. Sous pression chinoise (visites du vice-Premier ministre Jiang Chunyun en 1997 et du vice-président Hu Jintao en 1999), Madagascar a mis définitivement un terme à cette situation ambivalente et fermé la représentation taïwanaise en 2000, consacrant alors le début d'une relation étroite avec la Chine qui n'a cessé de se renforcer jusqu'à aujourd'hui. Ce revirement s'explique davantage par la volonté de la République Populaire de Chine (RPC) d'accroître ses investissements étrangers au nom de la « *Going out policy* » énoncée par le président Jiang Zemin à la fin des années 1990. Selon certaines sources, le régime d'Andry Rajoelina aurait songé à discuter avec Taïwan en 2009, ce qui, de nouveau, n'aurait

pas manqué de susciter de vives réactions de la part des autorités de la Chine continentale.

Ce rapide retour sur l'histoire des relations diplomatiques sino-malgaches montre que la soudaine médiatisation de la présence chinoise sur la Grande Île, consécutive à quelques contrats ou annonces d'envergure, occulte un renforcement continu de ces relations depuis la fin des années 1990.

Le plein essor des relations bilatérales est à mettre au crédit du président Marc Ravalomanana, dont l'ambition d'ouvrir Madagascar à la mondialisation a rencontré les intérêts chinois d'expansion internationale. La fréquence des visites bilatérales témoigne du caractère étroit de ces relations¹². De nombreux projets ont en effet été initiés par son régime, tel le lancement d'une deuxième cimenterie dans le pays avec l'entreprise chinoise Maloci. À l'occasion de l'accueil du 13^{ème} sommet de l'Union Africaine censé se tenir en juillet 2009¹³, la Société de l'économie extérieure et de construction de Madagascar (SOGECO) ¹⁴, filiale de la société d'État Anhui Fergan Construction Company (AFEC), s'est vue octroyer deux importants contrats de construction : un hôtel cinq étoiles et le Centre de Conférence International d'Ivato (CCII). Par ailleurs, l'ancien président avait confié à la société chinoise Complant la location-gérance de certaines usines sucrières appartenant à la compagnie nationale, la Société Siramamy Malagasy (SIRAMA). Enfin, au cours d'une visite en Chine, l'ancien président avait obtenu l'engagement de l'Exim Bank pour soutenir financièrement la construction d'un barrage par la société CAMC Engineering.

C'est dans le domaine minier et pétrolier que cette croissance des investissements chinois fut la plus notable. La compagnie chinoise Sunpec s'est ainsi vue octroyer un permis d'exploration sur le très prometteur bloc 3113. Sunpec est une junior qui œuvrerait à Madagascar pour la compagnie nationale China National Offshore Oil Corp Chemical Ltd (CNOOC). En témoigne le profil du directeur exécutif de Sunpec, Wang Tao, également directeur de la CNOOC. Dans le domaine minier, la compagnie provinciale Mainland Mining Ltd est présente depuis 2006 sur la côte est et continue d'explorer les filons d'ilménite (oxyde de fer et de titane) au sud de Toamasina. De même, la société Changyi Zhangyuan Tungsten, originaire de Guanzhou, à travers sa filiale AMI SARL ¹⁵, a obtenu en 2007 un permis minier à Maevatanana pour l'exploration aurifère. Enfin,

¹² Les visites bilatérales sont recensées sur le site de l'Ambassade de Madagascar en Chine. <http://www.ambamadbeijing.com/fr/about.asp?type1=4> (15/02/2011)

¹³ En raison des sanctions internationales infligées au régime de transition, l'organisation du sommet fut finalement confiée à la Libye.

¹⁴ La SOGECO est présente à Madagascar depuis la renaissance des relations sino-malgaches en 1997. Elle bénéficie du soutien de l'État chinois et fut chargée de la construction du Palais des Sports de Mahamasina et du supermarché Horizon Ivato

¹⁵ Industrie Minière Sino-Afrique

comme précisé en introduction, l'appel d'offres pour l'exploration du gisement de fer de Soalala fut lancé par Marc Ravalomanana.

La Chine à Madagascar : menace ou opportunité commerciale ?

Depuis son essor considérable au début des années 2000, la balance commerciale de Madagascar est restée déficitaire, les exportations étant largement inférieures aux importations. Cette structure de la balance commerciale risque d'être bouleversée par les investissements miniers et pétroliers chinois, pour ne pas évoquer les exportations illégales de bois de rose à destination de la Chine, d'une valeur de plusieurs centaines de millions de dollars¹⁶.

En 2008, les importations malgaches étaient majoritairement composées de produits chinois, dont 50 % de la valeur était destinée aux entreprises de zones franches, notamment dans le domaine du textile (en très grande majorité venues de Taïwan et Honk-Kong). Or, deux-tiers de ces importations ne sont pas destinées au marché intérieur malgache, mais à la fabrication locale avant réexportation vers les marchés européen et américain. Madagascar a servi de *hub* en raison des conditions préférentielles accordées par l'*African Growth and Opportunity Act* (AGOA). Par conséquent, la suspension de Madagascar de ce dispositif fin 2009 a entraîné le départ de plusieurs dizaines d'entreprises chinoises établies en zone franche, ce qui se traduit par la suppression de plusieurs milliers d'emplois. Comme dans la plupart des pays africains, les importations de produits chinois et la présence de commerçants chinois sont fréquemment accusées de casser l'industrie malgache et de concurrencer les petits commerçants locaux. Quand bien même ce raisonnement demeure pertinent concernant Madagascar, il ne doit pas occulter l'intérêt que tirent de nombreux Malgaches de la présence chinoise. Le quartier de Behoririka, dans le centre d'Antananarivo, qualifié à tort de *Chinatown*¹⁷, concentre un nombre considérable de boutiques de commerçants chinois en apparence concurrentes des vendeurs malgaches. En l'espèce, il convient de rappeler que le régime foncier à Madagascar interdit la propriété aux

¹⁶ *Investigation Into the Global Trade in Malagasy Precious Woods: Rosewood, Ebony and Palisander*, Environmental Investigation Agency, octobre 2010. <http://www.eia-global.org/>

¹⁷ Comme le précise justement Catherine Fournet-Guérin, qualifier Behoririka de *Chinatown* est abusif en raison d'une dispersion de l'implantation chinoise (notamment à Ivato) et du fait que Behoririka reste un quartier où la très grande majorité des habitants sont malgaches. Catherine Fournet-Guérin, « Les Chinois de Tananarive (Madagascar) : une minorité citadine inscrite dans des réseaux multiples à toutes les échelles », *Annales de géographie*, 2009/5. (n° 669).

étrangers et la quasi-totalité des Chinois bénéficient de baux, à l'exception des rares naturalisés Malgaches. Les magasins restent donc la propriété de Malgaches. En outre, si les boutiques de commerce sont dirigées par des Chinois (notamment les boutiques *Globe*, *Venice*, *Advance Center*), celles-ci sont composées d'une multitude de stands loués à près de 80 % à des Malgaches. Par ailleurs, les commerçants chinois sont désormais directement concurrencés par des Malgaches. En effet, la mise en place d'une ligne directe Antananarivo–Guangzhou par Air Madagascar en 2007 a permis à bon nombre de Malgaches de contourner les intermédiaires chinois et de s'approvisionner directement auprès de fournisseurs basés en Chine. Des Malgaches ou « d'anciens Chinois », parmi lesquels le fils de Georges Chan Kong, ont d'ailleurs exploité ce filon en établissant quelques hôtels à Guangzhou et en offrant sur place des services d'interprétariat et d'intermédiation. Ils ont considérablement dynamisé la venue de Malgaches en Chine.

Les relations sino-malgaches durant le régime de transition

La cohérence de la diplomatie chinoise mise à l'épreuve : non à l'ingérence politique, oui à la continuité technique

Le refus de toute ingérence dans les affaires intérieures est un pilier de la diplomatie chinoise, ce qui sert tout à la fois ses intérêts à l'étranger (au Soudan ou au Zimbabwe par exemple) autant que ses intérêts intérieurs (Tibet). Cette position est de plus en plus difficile à tenir face au reste de la communauté internationale et la Chine veille à se montrer solidaire de celle-ci dès que la préservation de ses intérêts stratégiques ne le lui interdit pas. Madagascar ne fait pas partie des États stratégiques aux yeux de l'État chinois, et force est de constater que la Chine a suivi à la lettre la position de la communauté internationale depuis que des sanctions ont été adoptées contre le régime de transition en 2009. De nombreux exemples en témoignent : lors du sommet Afrique-Chine de Cham El-Cheikh en décembre 2009, la Chine a demandé au régime de la HAT que ni le président ni aucun ministre ne vienne représenter Madagascar. L'ambassadeur de Madagascar en Chine, Victor Sikonina, et une délégation de techniciens ont ainsi été conviés. De même, lors de la célébration de la fête nationale chinoise le 1^{er} octobre à Antananarivo, aucun ministre n'a été invité, mais seulement des techniciens ministériels.

Cette volonté de ne pas se mettre en marge de la communauté internationale a été manifeste tout au long de l'année 2010 où la Chine n'a jamais été représentée lors des événements organisés par la HAT, à l'inverse de la plupart des autres acteurs bilatéraux, parmi lesquels la France, les États-Unis, le Japon ou l'Allemagne. La célébration des vœux en ce début de 2011 a confirmé cette tendance : les représentants diplomatiques Chinois se sont alignés sur les chancelleries occidentales et n'ont pas fait le déplacement. Plus tôt dans l'année, la Chine avait boudé la cérémonie de proclamation de la IV^{ème} République, la célébration de la fête nationale le 26 juin ou encore la réunion d'information sur le projet de Constitution soumis à référendum en fin d'année.

Cette absence de représentation diplomatique chinoise ou d'invitation adressée aux membres de la HAT ne doit pas être comprise comme l'expression d'une sanction à l'égard du régime de transition, à la différence du reste de la communauté internationale, mais davantage comme la traduction d'une position de non-ingérence politique, afin de se couvrir contre d'éventuelles critiques de la communauté internationale. De même, l'ambassade de Chine veille scrupuleusement à ne jamais se prononcer sur la situation politique malgache et encore moins sur la légitimité ou non du régime actuel. Lors de la cérémonie commémorant le 61^{ème} anniversaire de la fondation de la République de Chine en septembre 2010, Shen Yongxiang, chargé d'affaires chinois s'est contenté de saluer « la coopération sincère et amicale » entre les deux pays, sans jamais évoquer le contexte de transition et l'absence de reconnaissance internationale de la HAT. Cette politique de non-ingérence politique permet ainsi à la Chine de se couvrir contre les critiques éventuelles.

Parce qu'elle ne s'ingère pas dans les affaires politiques intérieures, la Chine peut donc fermer les yeux et poursuivre sa coopération technique bilatérale avec n'importe quel régime. Tous les programmes de coopération engagés avant la crise de 2009 sont restés actifs. Ainsi en est-il des programmes de formation, dans le domaine de la santé, de l'éducation ou de l'envoi du personnel diplomatique malgache en Chine. Les programmes de coopération entre polices et armées malgache et chinoise se sont également poursuivis en dépit d'un ralentissement. Les dons d'équipement militaire n'ont pas non plus été interrompus. Au mois de février 2009, lorsque le président Ravalomanana devait faire face au mouvement de contestation mené par l'actuel président de la transition, la Chine a fait parvenir des lots d'équipement de maintien de l'ordre. Le même président de la transition qui profite aujourd'hui de ces dons. Non-ingérence politique et indifférence technique donc...

De même, la Chine a encouragé un rééquilibrage de la balance commerciale avec Madagascar en accordant en mai 2010 un traitement douanier de 0 % pour les produits exportés vers la Chine. Si, à l'instar des autres bailleurs, les dons d'urgence et à caractère humanitaire se sont poursuivis, c'est également le cas de l'ensemble des programmes de coopération. Le principal projet de coopération chinois, « Riz Hybride », s'est vu accordé un don de trois millions de yuans, tandis que les traditionnelles missions médicales chinoises se sont succédées. Toutefois, la cohérence de la diplomatie chinoise est quelque peu ébranlée par certains comportements. Un responsable du ministère des Affaires étrangères malgache note en effet un léger infléchissement de la part des Chinois : « Avant la crise, à l'inverse de tous les autres bailleurs, c'était la Chine qui nous proposait des programmes de coopération. Or, depuis le début de la crise, la Chine nous a refusé quelques demandes en la matière ». Sans doute consciente que le choix d'une continuité technique peut susciter l'ire de ses partenaires internationaux, la Chine cherche donc à les ménager en réduisant quelque peu la voilure La baisse du volume

financier d'appui à la coopération technique en témoigne également. Selon certaines sources, la Chine aurait même choisi d'annuler une importante aide budgétaire accordée au régime de transition.

Les autorités chinoises se sont également retrouvées confrontées à l'annonce publique de projets d'investissement d'entreprises chinoises conclus avec un régime non reconnu par la communauté internationale. En guise de défense, l'ambassadeur chinois a expliqué maintes fois dans la presse malgache qu'il n'était pas au courant du contrat liant Wisco à l'État chinois, laissant même entendre qu'il ne connaissait pas les responsables de la compagnie minière chinoise. Ce projet fut à demi-mot dénoncé par la communauté internationale, au motif qu'un régime de transition est censé gérer des affaires courantes sans s'engager dans des projets d'investissement à long terme. Dans ce contexte, une caution apportée par l'ambassade de Chine à ce projet l'isolerait du reste de la communauté internationale. La diplomatie chinoise a donc préféré adopter une posture d'indifférence : elle maintient sa cohérence en se démarquant de Wisco, et maximise les intérêts stratégiques chinois (besoins en fer) en laissant la compagnie opérer librement. Derrière cette habileté diplomatique, il y a tout lieu de penser que Wisco n'est pas inconnue des autorités chinoises, notamment parce que c'est une compagnie nationale de la République Populaire de Chine et non une compagnie provinciale et, surtout, parce qu'elle est le troisième producteur d'acier chinois.

Le pari chinois de la HAT : une alternative durable et crédible aux bailleurs traditionnels ?

Depuis la signature du contrat avec Wisco, la HAT a mobilisé ses réseaux pour attirer les capitaux chinois. Mamy Ravatomanga, PDG de Sodiat, est l'un de ces intermédiaires de premier plan. Ministres et conseillers luttent ardemment pour faire partie des « missions chinoises », et les délégations chinoises se succèdent à Madagascar, comme celle composée des sociétés chinoises INTERDES et de CMEC (Compagnie de machinerie et équipement de la Chine) en juin 2010. Mais depuis quelques mois, les regards malgaches sont rivés vers le China International Fund (CIF), avec lequel l'État malgache a créé une holding, Madagascar Development Corporation, semblable à la société sino-guinéenne de développement que le CIF a essayé de fonder fin 2009 en Guinée. L'homme-clé à l'origine de la venue du CIF est l'ancien ministre guinéen des Mines, Mahmoud Thiam, proche de l'influent ministre malgache des Mines et des Hydrocarbures, Mamy Ratovomalala. Le CIF doit être le principal artisan des projets d'envergure annoncés en grande pompe en novembre 2010 : « la plus grande cimenterie de l'océan Indien » selon les mots d'Andry Rajoelina, un tramway dans la capitale, 10 000 logements sociaux et un renouvellement de la flotte d'Air

Madagascar. Ces « *package deals* » signés par les compagnies chinoises en Afrique prévoient traditionnellement la construction d'infrastructures en échange de permis miniers et pétroliers. Le CIF est coutumier du fait, ne serait-ce qu'en Angola, où il est à l'origine de l'édification de nombreuses infrastructures. En Tanzanie, le CIF avait promis de racheter 49 % d'Air Tanzania en échange de l'attribution de permis pétroliers. Or, la compagnie d'aviation tanzanienne n'ayant pas pu garantir cette attribution, le CIF n'a au final pas injecté un seul dollar dans la compagnie. À Madagascar, le régime a annoncé son intention de racheter quatre blocs sur cinq à Madagascar Oil, afin de les rétrocéder, semble-t-il, à la China Sonangol (même groupe que le CIF). Afin de faciliter cette opération, la réalisation de la mission d'audit lancée par le régime de la HAT a été confiée au CIF, qui se trouve ici juge et partie. Faut-il s'attendre à un scénario tanzanien si la HAT ne parvient pas à récupérer les permis de Madagascar Oil ?

Au demeurant, les projets annoncés relèvent pour l'instant de la déclaration d'intention, voire de l'effet d'annonce, mais leur réalisation n'est aucunement garantie. Quant à « la plus grande cimenterie de l'océan Indien », promise par Andry Rajoelina, elle ne répond à aucun besoin dans le pays si l'on en croit certains opérateurs du marché du ciment et ne permettrait guère de faire baisser le prix du ciment par le jeu de la mise en concurrence.

L'examen des actions du CIF sur le continent autorise à se montrer dubitatif quant aux investissements promis à Madagascar. Entreprise chinoise dont la présence sur le continent africain suscite le plus de controverses, son activité est entourée d'une grande opacité. Elle appartient au groupe Dayuan, établi à Hong-Kong et qui dirige le « *88 Queensways Group Company* », nom qui provient de l'adresse à Hong-Kong où sont inscrites les 30 filiales du Groupe, parmi lesquelles le CIF et la China Sonangol. Le CIF, qui opère en Angola où il dispose d'un immeuble de quarante étages, a désormais pour stratégie de prendre des positions dans les pays mis au ban de la communauté internationale : Zimbabwe, Guinée-Conakry, Niger et désormais Madagascar. Suspecté de blanchiment dans le cadre de ses activités en Angola, où le groupe est proche du régime de Dos Santos, il est également accusé de ne pas tenir nombre de ses engagements. En Guinée, au Niger et en Angola les ambassadeurs de Chine se sont même officiellement désolidarisés des engagements pris par le CIF, en critiquant ouvertement les projets engagés par la compagnie. En Guinée, la presse locale et internationale n'a eu de cesse de relayer toutes les bonnes intentions du CIF depuis la signature d'un contrat avec l'État guinéen en 2009. Or, le 8 février 2011, le secrétaire général du ministère des Mines guinéen, Guillaume Curtis, annonçait publiquement qu'aucun cadre du ministère des Mines ne disposait de la moindre information sur le contrat, exprimant des doutes quant à la transparence et la rigueur de cette entreprise.

Les autorités chinoises ne semblent pas contrôler le CIF, en vertu de l'autonomie économique et commerciale dont bénéficient

Hong-Kong et ses entreprises. Par ailleurs, l'écheveau d'intérêts qui se croisent au sein du pouvoir central chinois paralyse quelque peu son action. Ceci étant, on peut légitimement se poser la question de l'intérêt qu'aurait la Chine à empêcher le CIF d'investir dans des secteurs qui répondent aux intérêts stratégiques du pays, ici les ressources minérales. Pour cette raison, il y a lieu d'imaginer que la Chine fait preuve d'une indifférence stratégique : afin de sauvegarder ses intérêts énergétiques, elle brandit l'autonomie dont jouit l'entreprise hong-kongaise pour éviter d'avoir à contrôler ses activités. Le prix à payer est la mauvaise réputation que le CIF confère indirectement à l'empire du Milieu.

Conclusion : Déconstruire le mythe de l'acteur chinois monolithique

Au même titre que la communauté chinoise à Madagascar, nous l'avons vu, n'est pas homogène, la Chine n'est pas un acteur monolithique guidé par des intérêts homogènes et des stratégies contrôlées par le Parti communiste chinois. Cela se vérifie tout particulièrement dans le domaine économique où coexistent de nombreuses catégories d'entreprises chinoises¹⁸. Le Bureau économique et commercial de l'ambassade de Chine ne contrôle absolument pas toutes les entreprises qui s'implantent sur le territoire, comme nous l'avons vu avec le cas du CIF ou de Sunpec. Si les sociétés d'État s'exposent à des sanctions en cas de contournement de la représentation diplomatique, l'ambassade s'irrite en coulisse de voir de nombreux investisseurs se passer de ses conseils, notamment les compagnies basées à Hong-Kong. Le cas de l'homme d'affaires Hui Chi Ming, déjà évoqué dans l'article, est assez emblématique à cet égard. Celui-ci ne compte aucunement sur l'ambassade pour mener à bien ses projets. Revendiquant publiquement son amitié aussi bien avec Marc Ravalomanana qu'avec son successeur Andry Rajoelina, il fait reposer la réussite de son entreprise sur ses relations politiques. Bénéficiant de la nationalité malgache, il était consul honoraire de Madagascar à Hong-Kong avant de devenir récemment numéro trois de l'ambassade malgache en Chine. Il a été nommé conseiller spécial en charge des affaires économiques et asiatiques auprès du président Andry Rajoelina, et de son Premier ministre, Camille Vital.

Les entreprises chinoises ne sont pas que le simple levier d'une politique globale conçue dans les méandres de la Cite interdite. De nombreuses entreprises chinoises se retrouvent parfois en concurrence, selon qu'elles viennent de provinces différentes, ou qu'elles se trouvent basées à Hong-Kong ou en Chine continentale. Les exemples ne manquent pas sur le continent africain et Madagascar ne déroge pas à la règle. Dans l'attribution du gisement de Soalala, Wisco était en concurrence avec Sunpec, la préférence ayant été accordée à la compagnie nationale, Sunpec n'étant qu'une junior rattachée à la province du Shaanxi. Pourtant, cette dernière

¹⁸ Voir à ce sujet Jing Gu : « China's Private Enterprises in Africa and the Implications for African Development », *European Journal Development Research*, 2009, 21.4.

avait choisi de recruter le père d'Andry Rajoelina au titre de conseiller pour se montrer compétitive. De même, la SOGECO, pourtant bénéficiaire du soutien de l'État chinois, a été mise en concurrence avec la société d'État chinoise, China National Aero-Technology Import and Export Corporation (CATIC), sous l'ancien président avant que le projet de cette dernière ne soit abandonné.

La meilleure illustration de cette concurrence est à chercher au sein des commerces chinois. Les marques chinoises les plus prestigieuses connaissent désormais des produits de contrefaçon fabriqués...en Chine. Dans le domaine de l'électronique, la marque chinoise Changhong est considérée comme « haut de gamme », ce qui ne manque pas de susciter l'engouement de bon nombre de contrefacteurs, qui fabriquent depuis la Chine et distribuent sur le marché malgache des téléphones portables « Changhong ».

Ces éléments de compréhension sont essentiels afin d'appréhender la présence chinoise non pas comme le simple résultat du déploiement d'une stratégie conçue depuis Pékin, mais comme la rencontre d'acteurs rationnels, plus ou moins autonomes, et dont les intérêts peuvent parfois être divergents. À l'échelle africaine, cette tendance à la normalisation de la présence chinoise commence à se vérifier. Les ouvrages de Sarah Raine¹⁹ et Deborah Brautigam²⁰ offrent à cet égard une bouffée d'oxygène à ceux qui se lassaient de lire que la présence chinoise n'était qu'un « péril jaune »²¹. Cette grille de lecture permet de mieux comprendre l'attitude de la diplomatie chinoise actuellement à Madagascar : une ligne officielle de non-ingérence parfaitement respectée, derrière laquelle se cachent des prises de position plus ou moins marquées à propos de projets d'investissement chinois qui n'émanent bien souvent pas d'elle, mais qu'elle cautionnera par son mutisme pour peu qu'ils servent ses intérêts stratégiques.

¹⁹ Sarah Raine, *China's African Challenges*, 2009, Routledge.

²⁰ Deborah Brautigam, *The Dragon's Gift: The Real Story of China in Africa*, 2009, OUP Oxford.

²¹ Voir Mathieu Pellerin, « La Chine en Afrique : un dragon bientôt apprivoisé ? La "Chinafrique" à l'épreuve des clichés », in *Afrique Magazine*, mars 2011.